

Il suggère aussi des pistes pour penser comment chacune des tactiques identifiées modèle, de manière contrastée, le résultat des « cycles de négociation » des traités au plan international.

L'analyse de G. Mallard, bien qu'elle soit déjà très dense — ce compte-rendu ne peut prétendre saisir toute la matière de l'ouvrage —, pourrait, nous semble-t-il, être prolongée de deux manières complémentaires en s'appuyant davantage sur les apports de la sociologie des relations internationales. Tout d'abord, l'auteur conçoit l'espace de production de la politique étrangère américaine comme un champ au sens de Pierre Bourdieu. Mais il est aussi possible d'envisager que la conduite de la politique étrangère implique une pluralité de champs ou de secteurs en interrelation : champs de la diplomatie politique, des relations économiques extérieures, militaire, politique... Cette inflexion aide à saisir comment un même texte fait éventuellement l'objet d'interprétations différenciées au sein même de l'appareil d'État. La typologie des pratiques interprétatives pourrait alors être enrichie d'une nouvelle catégorie : le cas où la polysémie est ignorée par les négociateurs situés dans des secteurs différents. En temps ordinaire, ces groupes d'acteurs sont relativement autonomes, car chacun « ferme les yeux » sur ce qui se passe dans le secteur voisin. Cet état de fait peut expliquer les comportements des acteurs, notamment certaines formes de dissimulation ou de non-dits, lorsqu'à un moment donné cette autonomie est menacée — par exemple quand certains sont conduits à s'insérer dans les actions d'un autre domaine. Ensuite, G. Mallard se donne pour objectif d'articuler les dynamiques nationales et internationales du changement des normes. S'il est ponctuellement suggéré que des choses se jouent au niveau international, lorsqu'il est par exemple souligné le poids de coalitions transnationales sur la circulation des idées ou la prise en compte de la politique soviétique dans les calculs des acteurs, les pratiques interprétatives étudiées demeurent toutefois pour l'essentiel réduites à des prolongements de logiques politiques nationales. L'existence d'espaces de pouvoir internationaux (et leurs effets de contrainte propres) n'est pas pensée. Ainsi, on ne saisit pas vraiment dans quels espaces de jeu les fédéralistes européens sont pris (s'agit-il simplement de leur espace national d'origine ou aussi d'un espace européen en gestation ?), et rien n'est dit sur les dynamiques propres des organisations internationales impliquées. Ces pistes de recherches laissées ouvertes n'empêchent nullement l'ouvrage de G. Mallard de rendre remarquablement bien compte, en considérant que le sens des traités internationaux n'est pas dans le texte des traités mais dans les besoins des lecteurs, de ce que les acteurs diplomatiques sont capables de faire avec les règles de droit. En donnant à voir et à comprendre des conflits politiques ignorés par les approches classiques des relations internationales, ce livre contribue à montrer ce qu'on gagne en termes de connaissances à appréhender les relations internationales avec les outils et les méthodes ordinaires des sciences sociales.

Florent Pouponneau

*Recherche et enseignement en politique internationale (REPI), Université libre de Bruxelles,  
Institut d'études européennes, 39, avenue F. D. Roosevelt, 1050 Bruxelles, Belgique*

Adresse e-mail : [f.pouponneau@gmail.com](mailto:f.pouponneau@gmail.com)

Disponible sur Internet le 28 juin 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.06.002>

**Sociologie des élites délinquantes. De la criminalité en col blanc à la corruption politique, P. Lascoumes, C. Nagels. Armand Colin, Paris (2014). 304 pp.**

Dans cet ouvrage, Pierre Lascoumes et Carla Nagels proposent une des rares synthèses disponibles en langue française sur la question des « déviances et délinquances commises par les élites

dans le cadre de leur profession ou de leurs responsabilités publiques ». Fruit de plusieurs années de travaux portant sur les questions du financement de la vie publique et sur la perception différenciée des illégalismes, ce livre se présente volontairement comme un plaidoyer pour que de jeunes sociologues s’emparent de ces objets réputés difficiles. Très pédagogique, il s’ouvre sur un premier chapitre fondamental visant à clarifier les définitions du White Collar Crime (WCC). Repartant de l’ouvrage fondateur d’Edwin Sutherland (1983 [1949]) et des travaux de David Nelken (1997) sur le sujet, les auteurs soulignent l’ambiguïté de la démarche initiale d’E. Sutherland.

En forgeant cette notion, E. Sutherland vise surtout à prendre ses distances avec le lien que certains criminologues établissent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle entre pauvreté et criminalité. « Une dissociation a été instaurée entre, d’un côté, une criminalité économique définie par des textes très peu mis en œuvre et, d’un autre côté, des atteintes aux biens et aux personnes qui retiennent l’attention des organes répressifs » (p. 34). Contestant ce que Michel Foucault nommera plus tard une « gestion différenciée des illégalismes », E. Sutherland cherche à montrer « que les élites ne sont pas plus respectueuses des normes sociales que n’importe quelle autre catégorie sociale » (p. 29). Mais ses analyses portent pour l’essentiel sur le caractère transgressif de certaines entreprises ou de certains professionnels. S’agit-il alors pour ses suivants de considérer en priorité les auteurs des actes considérés en estimant que les groupes dominants développent leur propre rapport distant aux normes (*offender based approach*), ou bien d’analyser en premier lieu la spécificité des actes commis (*offense based approach*) ?

La notion de WCC étant elle-même composite, la plupart des travaux sur le sujet sont pris dans cette dichotomie. Comme le soulignent P. Lascoumes et C. Nagels, les travaux les plus intéressants sont ceux qui parviennent à dépasser cette polarité pour montrer comment l’*ethos* et les valeurs propres à certaines professions rendent possibles ces transgressions. De nombreux travaux recensés dans l’ouvrage mettent ainsi l’accent sur le « contexte extrêmement compétitif » de certaines entreprises qui produisent un cadre justifiant la transgression (voire la récompensant par des systèmes indirects d’incitation financière comme dans le cas des *traders*) et alimentent en retour une impunité sociale. Par un astucieux système d’encadrés, l’ouvrage aborde un grand nombre d’auteurs et des notions essentielles pour traiter le sujet, mais aussi un grand nombre d’affaires qui témoignent des conditions sociales de production du WCC et de sa résonance médiatique.

Car c’est là un des points forts de l’ouvrage : les auteurs s’intéressent au traitement judiciaire mais aussi assez largement au traitement public du WCC. Dès le chapitre 2 (intitulé « les ambiguïtés de la réaction sociale »), les auteurs mettent à distance le contexte d’émergence de la notion de WCC marquée par la criminologie pour donner une large place à une analyse sociologique des réceptions par les différents corps de professionnels de ces pratiques : l’administration fiscale, les magistrats financiers, les journalistes... L’ouvrage s’intéresse aux réactions ordinaires ou spécialisées face aux pratiques analysées mais aborde aussi, élément rare et peu traité jusqu’ici par la littérature en langue française sur le sujet, la question des victimes du WCC (le chapitre 6 y est entièrement consacré). Enfin, il est à noter qu’une dernière partie est consacrée à la question particulière de la délinquance des élites politiques et y développe une comparaison internationale assez stimulante. Tous ces éléments font de ce livre un outil de travail incontournable pour tout chercheur souhaitant traiter de ces enjeux.

## Références

Sutherland, E., 1983 [1949]. *White Collar Crime: The Uncut Version*. Yale University Press, New Haven & London.

Nelken, D., 1997. White-Collar Crime. In: Maguire, M., Morgan, R., Reiner, R. (Eds.), *The Oxford Handbook of Criminology*. Oxford University Press, Oxford, pp. 844–877.

Sylvain Laurens

*Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP),*

*UMR 8209 Université Paris-Panthéon-Sorbonne, CNRS et EHESS,*

*190-198, avenue de France, 75013 Paris, France*

*Adresse e-mail : laurens@ehess.fr*

Disponible sur Internet le 01 juin 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.05.004>

**Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel, O. Christin. Le Seuil, Paris (2014), 288 pp.**

Qu'est-ce qu'une « élection d'Ancien Régime » ? C'est à cet oxymore sous forme de question simple que s'attaque Olivier Christin dans son ouvrage *Vox Populi, une histoire du vote avant le suffrage universel*, qui vient prolonger le dossier « Votes » qu'il avait consacré à cette question dans les *Actes de la recherche en sciences sociales* en 2001. Il s'agit du déploiement d'une thèse et d'une ouverture sur les usages possibles d'une « généalogie/téléologie » de la catégorie « vote », de la démocratie antique aux démocraties modernes.

L'ouvrage se présente sous une forme claire et épurée, en quatre chapitres qui traitent chacun d'un type de cas dans lequel la signification des formes de vote et les technologies afférentes sont étudiées : les communes et les Républiques, puis les corps (confréries, universités) et les usages ecclésiastiques de l'élection. Ces cas sont aux fondements des ponts que l'on a pu établir entre « leurs » élections et « nos » élections. L'ultime chapitre traite des caractéristiques des formes spatiales de la représentation et des formes de mise en scène de la hiérarchie sociale que donnent à voir la disposition des lieux et la répartition des places dans des réunions comme celles des assemblées de l'Église de France. Pour chacun de ces cas, des moments clés sont étudiés grâce à une documentation très large qui court sur plusieurs siècles et sur plusieurs pays de l'Europe moderne, principalement la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie et, plus secondairement, l'Espagne et l'Angleterre. Cette érudition impressionnante est à la fois une fin en soi et le prétexte d'une mise au point historiographique et sociologique.

Olivier Christin pense d'abord contre. Contre les « généalogies savantes », les « clichés », contre « l'historiographie prompte à épouser le discours des sources » aussi (p. 154), pour mettre à l'épreuve l'ethnocentrisme (p. 9) qui serait le lot commun des histoires longues d'une démocratie née à Athènes. Il s'agit donc de privilégier les pratiques les plus ordinaires, les plus « triviales », plutôt que de revenir sur les textes les plus connus de la philosophie de l'époque moderne. Ceux-là ne sont pourtant pas totalement absents. L'auteur pense aussi avec et contre ses sources (archives ou auteurs). Il montre ainsi comment Jean Bodin définit le citoyen, ou comment un citoyen anonyme lyonnais du XVIII<sup>e</sup> siècle rompt, dans un opuscule, avec les façons ordinaires de penser la représentation. Olivier Christin pense également avec et parfois contre quelques auteurs de référence tels Otto von Guericke ou Léo Moulin ; il commente Jon Elster, fait des révérences peu soutenues à James Surowiecki, à Pierre Rosanvallon ou à Bernard Manin, et s'appuie sur un vocabulaire bourdieusien (habitus, capital social) toujours utilisé sans pesanteur.

Son pari est de documenter de façon comparative les modalités pratiques et les transformations des formes électives ainsi que leurs significations, du XII<sup>e</sup> siècle — moment de réinvention de « l'élection » après un silence millénaire — jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque modalités et